

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID : 033-213302433-20200608-D_20_06_093-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-093

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fo locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadr

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

S Affiché le LO 1033-213302433-20200608-D_20_06_093-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.06.114 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail initié par La Cali.







Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_095-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-094

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICES EN TÉLÉCOMMUNICATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entre municipaux et communautaires élus dans les communes dont le communer renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communer des élections de la communer des élections de la communer de la communer

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Tré en ionction des consillers de la constitution de la constitucion de la c

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.06.115 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de prestations de services en télécommunication initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (35 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire

mars 2020,

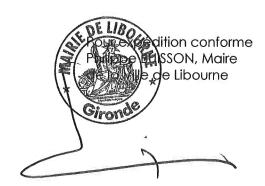
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de prestations de services en télécommunication initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire Philippe BUISSON





Envoyé en préfecture le 17/06/2020 Reçu en préfecture le 17/06/2020 Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_095B-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-095

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseillère municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi nº2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entre municipaux et communautaires élus dans les communes dont le coment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et comars 2020,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Trée en contion des contieres de la contiere de la conti

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.03.045 en date du 14 mars 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de consommables informatiques initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

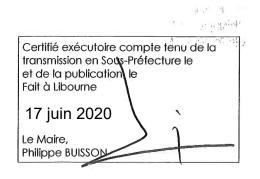
Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat et la livraison de consommables informatiques initié par La Cali.







Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID : 033-213302433-20200608-D_20_06_096-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-096

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseillère municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉPARATION DE VOIRIE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Tentre en l'onclion des considerations de la consideration des considerations de la consideration de la consideratio

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entr municipaux et communautaires élus dans les communes dont le c ment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et c mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.03.044 en date du 14 mars 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (35 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

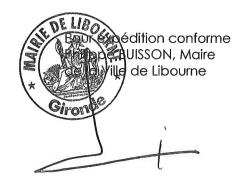
- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif aux travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Saus-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,
Philippe BUSSON





Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_097-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-097

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'IMPRESSION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entre Reçu en prétecture le 17/06/2020 Seillers ment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et c mars 2020,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération nº16.06.116 en date du 28 juin 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'impression de supports de communication initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

> Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (35 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'impression de supports de communication initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Prétecture le 111111 et de la publication, le Fait à Libourne 17 juin 2020 Le Maire, Philippe BUISSON





Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_098-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-098

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseillère municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE GÉNÉRALE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et conmars 2020,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le On sell municipal a été entièreID : 033-213302433-20200608-D 20_06_098-DE

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°16.10.196 en date du 17 octobre 2016 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'assistance juridique générale initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

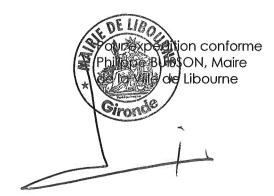
- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'assistance juridique générale initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,
Philippe BUSSON





DU CONSEIL MUNIC DE LA VILLE DE LIBO

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_099-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-099

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseillère municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT DE MICRO-ORDINATEURS FIXES AVEC ÉCRAN ET DE MICRO-ORDINATEURS PORTABLES : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le unicipal a été entière-

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entre municipaux et communautaires élus dans les communes dont le coment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et comars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat de micro-ordinateurs fixes avec écran et de micro-ordinateurs portables initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat de micro-ordinateurs fixes avec écran et de micro-ordinateurs portables initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire, Philippe BUISSON





DU CONSEIL MUNIC DE LA VILLE DE LIBO

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID : 033-213302433-20200608-D_20_06_100-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-100

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseillère municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entre municipaux et communautaires élus dans les communes dont le coment renouvelé dès le premier tour des élections municipales et comars 2020.

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

CO SEI D.: 033-213302433-20200608-D. 20. 06_100-DE

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.12.270 en date du 18 décembre 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'élaboration d'un schéma directeur immobilier initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire Philippe BUISSON





Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_101-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-101

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt, le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseillère municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ARCHITECTURE DE STOCKAGE ET DE L'INFRASTRUCTURE DE VIRTUALISATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fa locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadr

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le ID : 033-213302433-20200608-D_20_06_101-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.02.017 en date du 11 février 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur le renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif au renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation initié par La Cali.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire, Philippe BUISSON





DU CONSEIL MUNIC DE LA VILLE DE LIBO

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID: 033-213302433-20200608-D_20_06_102-DE

SÉANCE DU 8 JUIN 2020

20-06-102

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35 Date de convocation : 02 juin 2020

L'an deux mille vingt , le huit juin à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle des fêtes du marché couvert, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Valdo DUCLOS pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU, DE PAPIER ET D'ENVELOPPES DE CORRESPONDANCE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 visant à assurer la continuité de l'exercice des fonctions exécutives locales durant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adopter le fo locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadi

Envoyé en préfecture le 17/06/2020 Reçu en préfecture le 17/06/2020 Affiché le ID : 033-213302433-20200608-D_20_06_102-DE

Vu le décret n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2113-6 à L.2113-8 traitant de la constitution des groupements de commandes,

Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération n°19.10.221 en date du 15 octobre 2019 relative à l'adhésion de la Ville de Libourne au groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de fournitures de bureaux, de papier et d'enveloppes initié par La Cali,

Vu la convention constitutive de ce groupement de commandes et notamment l'article abordant la composition et le rôle du comité de suivi du groupement de commandes,

Considérant qu'il convient, pour la prochaine mandature et suite à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal, de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les membres de l'assemblée délibérante afin de siéger au sein du comité de suivi du groupement de commandes,

Après en avoir délibéré, Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Monique JULIEN, titulaire
- Monsieur Denis SIRDEY, suppléant

qui siégeront au sein du comité de suivi du groupement de commandes relatif à l'achat et la livraison de fournitures de bureaux, de papier et d'enveloppes initié par La Cali.

Certifié exécutolité compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

17 juin 2020

Le Maire,
Philippe BURSON

